

Mesures à Aime du 30 aout au 13 septembre 2022

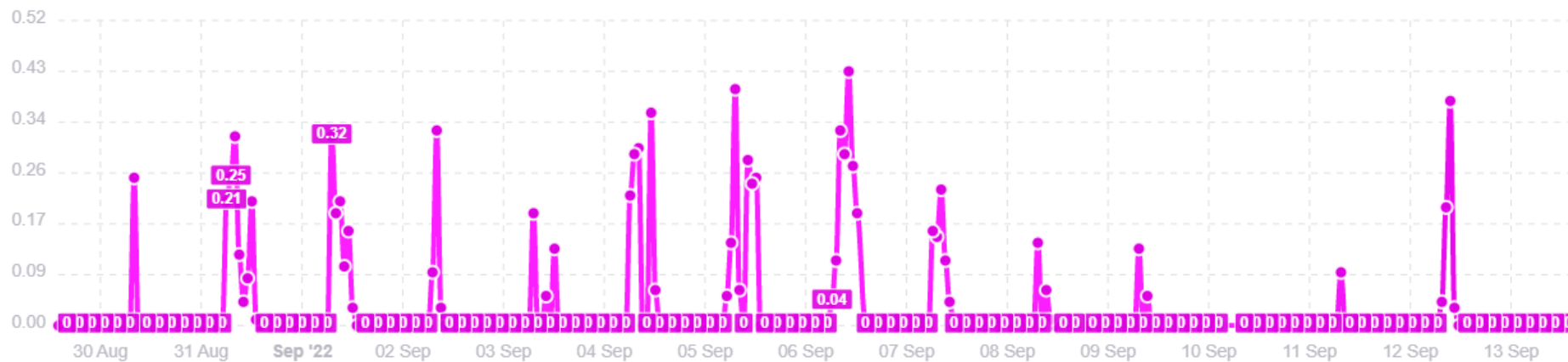
Vivre en Tarentaise

Association agréée pour la protection de la nature

Le villard d'amont 73210 Landry

Mesure de l'ammoniac NH₃ valeur toxicologique de ref : 100µg/m³ soit 0.14 ppm expo chronique

Mais pas de normes. On s'interroge sur l'origine de ces pics d'ammoniac. La profession agricole est peut être particulièrement exposée.

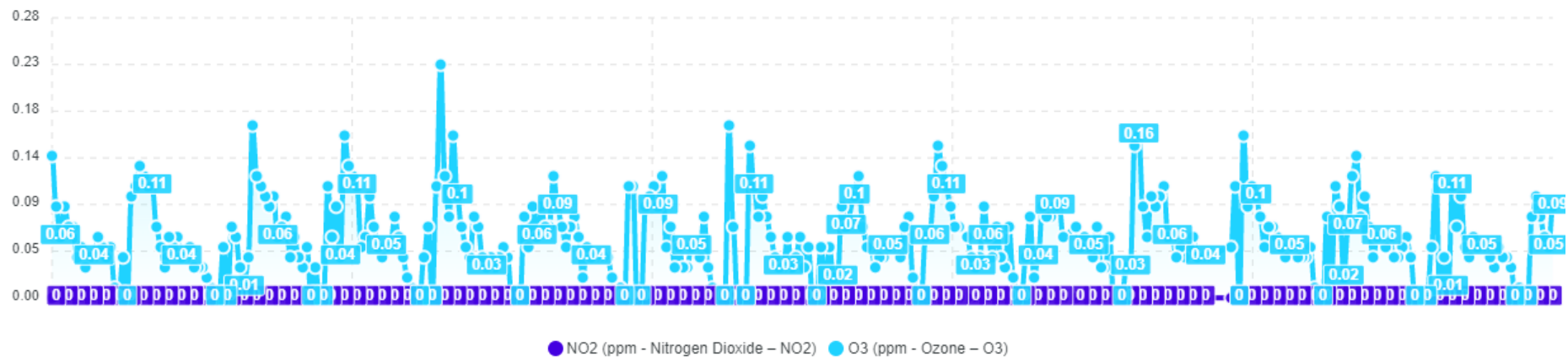


Ozone

Taux d'ozone moyen 0.05 ppm

: Valeur maxi journalière sur 8h 100 µg/m³ soit 0.05 ppm

Valeur moyenne maxi 60 µg/m³ soit 0.03ppm au-delà de 0.12 ppm arrêt des activités sportives recommandé



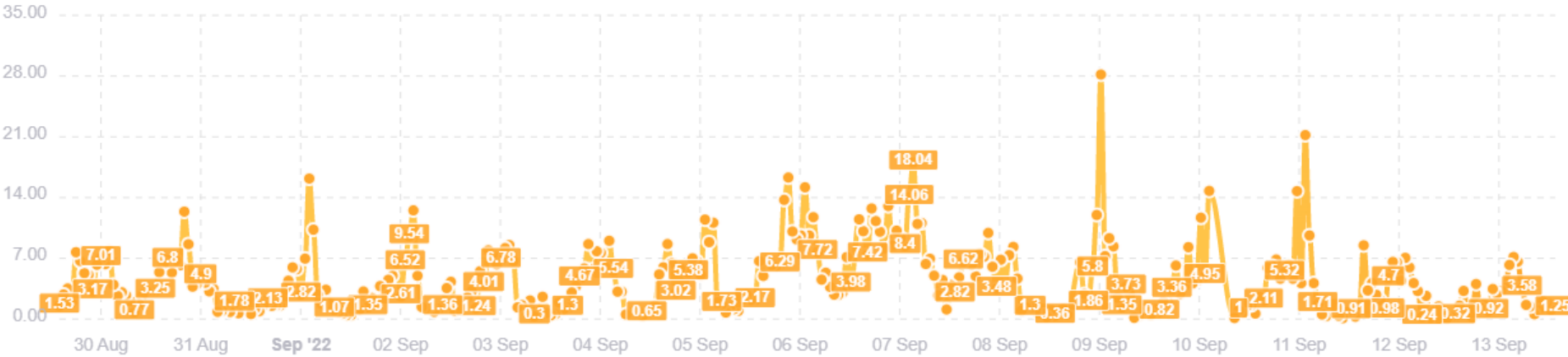
PM1 ce sont les particules les plus fines donc les plus dangereuses. Il n'y a pas de normes en France.. Il y a des pics excessifs en valeur à priori



PM2.5 moyenne 4.34

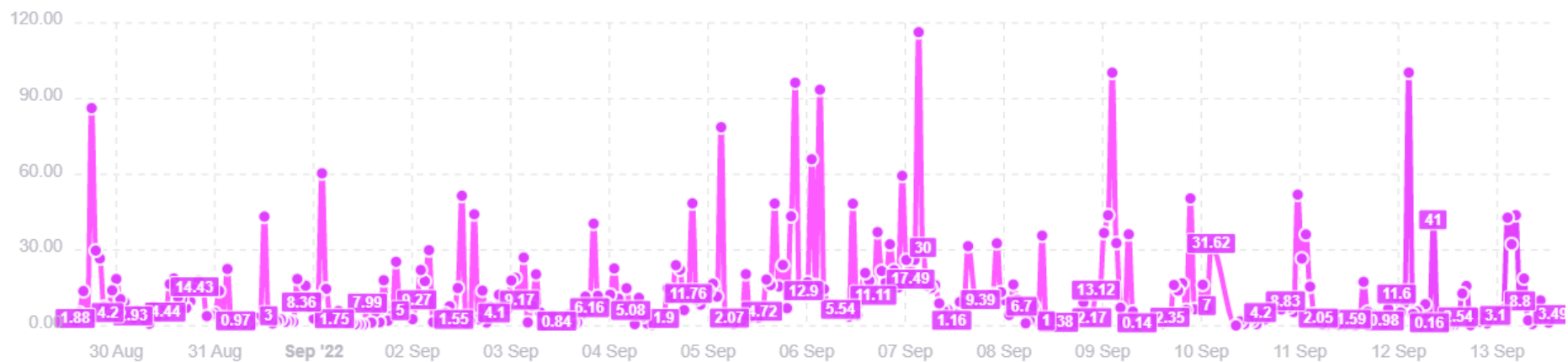
Normes : 5 µg/m3 maxi en moy annuelle et 15 µg/m3 en moyenne sur 24h

On remarque que la moyenne sur quinze jours n'est pas trop éloignée de la valeur maximum admissible en moyenne sur l'année. Or la circulation routière en ce moment est modérée.



PM10 Moyenne 12 µg/m3

15 µg/m3 maxi en moy annuelle et 45 µg/m3 en moy sur 24h



En moyenne on respecte les normes. Mais il y a des pics très élevés certains jours dont l'origine devrait être recherchée.

Moy sur le 6.09 : 25

sur le 7.09 : 20

sur le 5.09 : 15.7



L'EUROPE S'ENGAGE
en région
Auvergne-Rhône-Alpes
avec le FEADER



FONDS EUROPÉEN AGRICOLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES



LE DÉPARTEMENT